



N°23 – 20 juillet 2017

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2)

- **Ravageurs :** progression des **teignes**
apparition ponctuelle d'**acariens**
- **Maladies :** évolution notable de la **cercosporiose**

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 17 au 19 juillet 2017 sur 34 parcelles agriculteur de betteraves. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



BETTERAVE

RAVAGEURS

PUCERONS

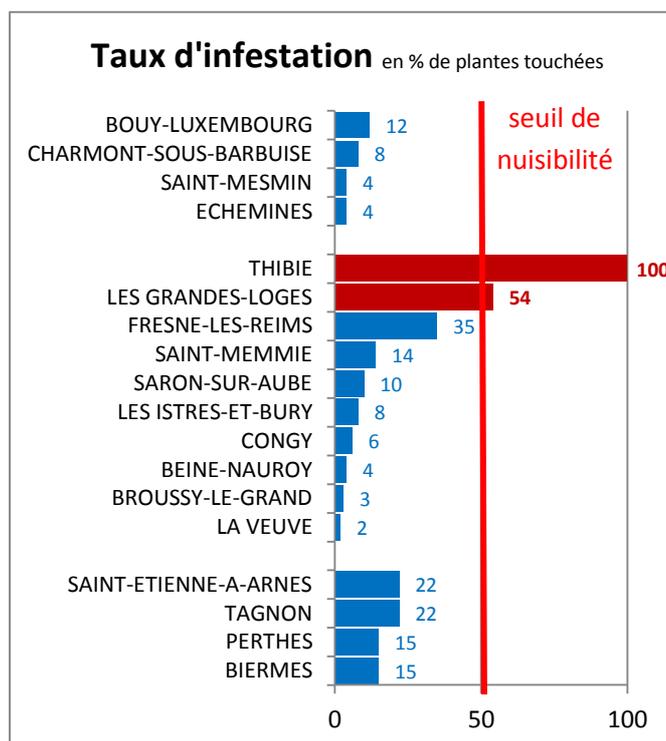
- On observe une régression des populations de pucerons dans le réseau notamment liée à l'activité des larves auxiliaires et au développement de maladies entomophthorales.
- Pour le moment, aucun cas de jaunisse virale n'est signalé.

NOCTUELLES DÉFOLIATRICES

- La situation évolue cette semaine. Plus d'1 parcelle sur 2 mentionnent des morsures sur le feuillage avec la présence de déjections noirâtres ou de chenilles.
- **Les taux d'infestation restent en majorité sous le seuil de nuisibilité de 50 % de plantes avec dégâts**, hormis pour 2 parcelles du Châlonnais : Thibie et Les Grandes Loges.



Analyse de risque : lors d'épisodes climatiques chauds et secs, la réduction du volume foliaire qu'elles engendrent peut entraîner un ralentissement de la croissance.



ACARIENS

- Des tétraniques sont signalés sur le site de Charny-Le-Bachot dans l'Aube et ponctuellement en culture.
- Ces acariens d'environ 0,5 mm (difficiles à observer à l'œil nu) se développent en période sèche sur la face inférieure des limbes.
- Les symptômes se caractérisent par un jaunissement des feuilles et par l'apparition d'un aspect cloqué.
- Des sensibilités liées au phénotype variétal (couleur, port et structure du feuillage) peuvent être remarquées.



Analyse de risque : les longues périodes chaudes et sèches sont propices à leur propagation essentiellement sur les abords de chemins enherbés ou de luzerne.

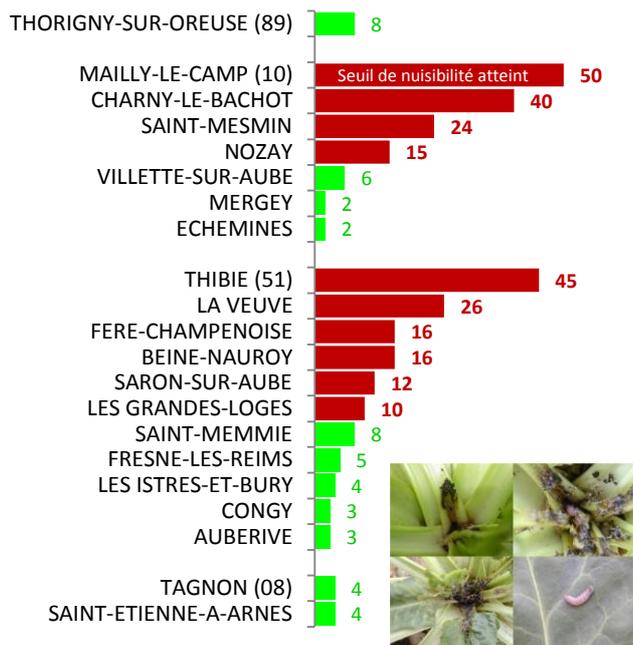
TEIGNES

- Le retour de conditions stressantes pour la culture (températures élevées et absence de pluies significatives) provoque une nette progression des chenilles de teignes.
- Environ 2/3 des parcelles du réseau présentent des symptômes : morsures à l'insertion des jeunes feuilles, présence de fils soyeux et noircissement du cœur de la plante.
- **Près de la moitié des sites concernés atteint cette semaine le seuil de nuisibilité de 10 % de plantes avec dégâts.**

Analyse de risque : leurs morsures peuvent légèrement ralentir la croissance mais elles sont surtout des portes d'entrée potentielles pour le champignon rhizopus. Ce dernier provoque des pourritures sur racines uniquement lors de températures caniculaires.

Taux d'infestation

en % de plantes touchées



MALADIES DU FEUILLAGE

Le développement des maladies se généralise sur l'ensemble de la région :

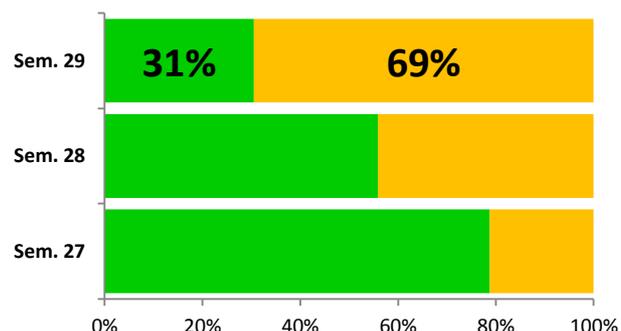
- Cette semaine, 25 % de parcelles supplémentaires atteignent le seuil pour une première intervention, portant ces situations à plus de deux tiers du réseau.
- Malgré cette progression, on remarque que l'évolution des maladies est intimement liée aux conditions de chaque parcelle puisque 31 % des sites restent encore sous les seuils d'intervention.

Le complexe maladie est essentiellement composé de cercosporiose :

- 82 % des parcelles signalent maintenant la présence de taches de cercosporiose.
- Quelques symptômes de ramulariose et de rouille sont observés sur 2 parcelles de la Marne : Auberive et Saint Quentin sur Coole.
- Les situations en absence de maladie se raréfient et ne représentent plus que 9 % des sites.

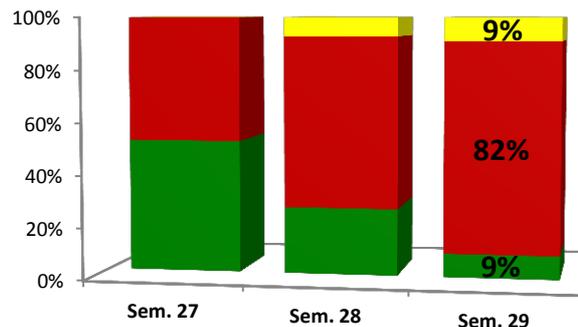
évolution de la pression maladies

■ seuil non atteint ■ seuil T1



évolution du complexe maladies

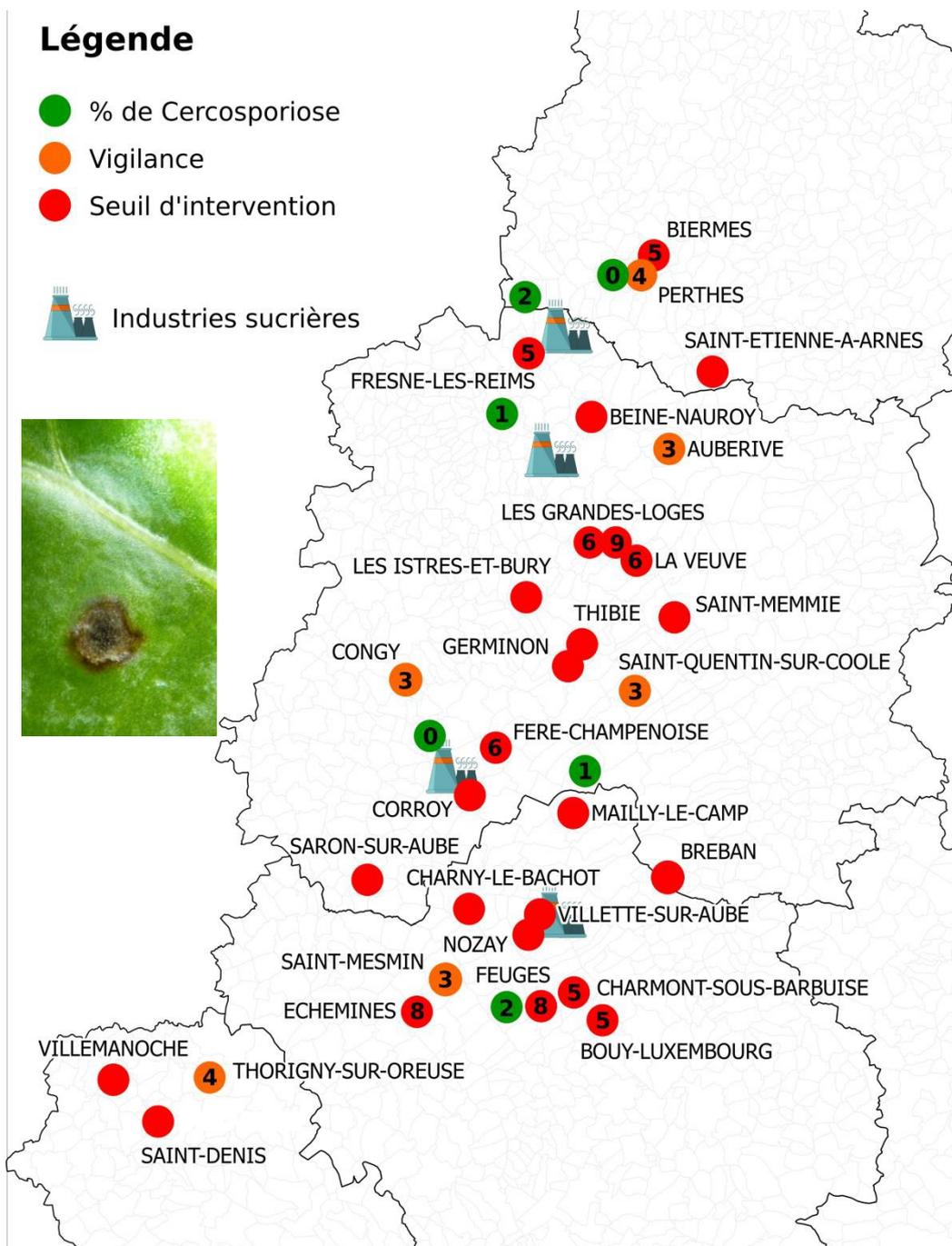
■ aucune maladie ■ cercosporiose ■ 2 ou 3 maladies



Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes				
	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
1 ^{ère} intervention	15%	5%	15%	5%

Cette cartographie présente les fréquences de feuilles concernées par la cercosporiose pour les 22 parcelles suivies du 17 au 19 juillet 2017





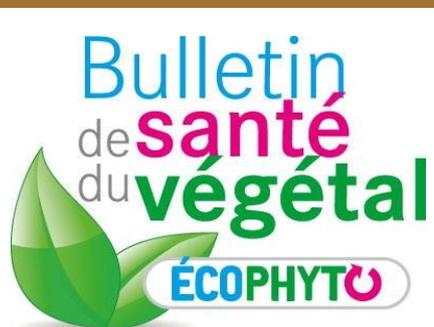
Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA Cr Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.